



# LOU JOURNAOU

## la voix de la rédaction

Avec juillet, voici le mois des vacances. Alors que chacun profite des deux mois qui viennent pour « oublier » un peu les problèmes du quotidien, et ils sont nombreux : la COVID 19 toujours présente, la montée des prix, les dérives climatiques, la guerre à notre porte... Sachons apprécier le calme et l'air pur de notre campagne, prenons le temps de visiter notre région et ses sites remarquables, très nombreux et très diversifiés.

Mais dans ces projets de vacances, il y a un rendez-vous à ne pas manquer, c'est celui du 14 juillet où toute la population est conviée au repas communal.

Une dernière information : elle concerne le remplacement des bacs poubelles. Une opération est en cours et vous trouverez tous les détails dans la rubrique dédiée au SICTOM.

## Repas du 14 juillet

Comme chaque année, le conseil municipal invite toute la population de la commune au traditionnel repas républicain du 14 juillet.  
Rendez-vous à la salle des fêtes à 12 heures 30

**Rappels !** Ce repas est gratuit pour les habitants de la commune (en résidence principale ou secondaire). Mais des parents ou amis peuvent y participer aux conditions ci-après : Participation individuelle de 15 € (repas gratuit pour les enfants de moins de 10 ans) Paiement par chèque au trésor public, uniquement.

**Important :** Ne pas oublier d'apporter ses couverts : assiette, verre, fourchette, couteau et aussi la petite cuillère pour le café.  
Vous pouvez aussi apporter des jeux ( de société ou de plein-air) pour partager un moment ludique l'après-midi.

**Remarque :** Cette information s'adresse à tous les habitants de Pompéjac, mais peut-être plus particulièrement à toutes celles et ceux qui viennent de s'installer récemment sur notre commune. Cette fête est un moyen d'intégration, l'occasion de se faire connaître et de rencontrer les habitants de la commune.



**Messe à Pompéjac  
le samedi 16 juillet  
à 18 h 30**

Le secrétariat de la mairie sera fermé le 15 juillet.  
Et pour cause de congés du lundi 1 au lundi 15 août. Réouverture le mercredi 17 août.

# Résultats des élections législatives à Pompéjac

## 1<sup>er</sup> Tour – Dimanche 12 juin

Électeurs inscrits : 209 ;

Nombre de votants : 119 (taux de participation de 59,94 %)

Candidats	voix	Candidats	voix
Sacha ANDRÉ	30	Milène GELLÉ	1
Serge DETRIEUX	4	René CARDOIT	3
Jean Philippe DELCAMP	5	Sylvie MANTEL	7
Sophie METTE	19	Jean Claude LALOUBÈRE	0
Damien OBRADOR	33	Armelle CRUSE	13
Valérie VILTET	3	Maëva BOGO	0
Guillaume BESSET	0		

Sacha ANDRÉ et Sophie METTE sont qualifiés pour le second tour.

## 2<sup>ème</sup> tour - Dimanche 19 juin

Électeurs inscrits : 209 ;

Nombre de votants : 123 (taux de participation de 58,85 %, à comparer aux 49,60 % pour la 9<sup>ème</sup> circonscription).

**Sophie METTE a été élue avec 50,49 % des voix.**

Cette élection législative a été l'occasion pour la jeune Julie LABERNARDIÈRE de voter pour la première fois.



## INFOS CAP33



Comme désormais chaque année, la Communauté de Communes du Sud Gironde, en partenariat avec le Conseil départemental, propose des animations sportives et de loisirs dans le cadre du dispositif CAP 33.

**Lieux :** À Langon dans le Parc des Vergers, à Saint-Macaire, aux Remparts, à Villandraut au stade municipal, à la piscine, à la base nautique et au château.

**Public concerné :** Les familles et individuels de plus de 15 ans (les enfants de moins de 15 ans doivent être accompagnés d'un adulte). Des découvertes gratuites (ou à de tout petits prix tout au long de l'été), des tournois sportifs en soirées.

**Fonctionnement :** tous les jours du lundi au samedi inclus, sauf les jours fériés.

**Programme :** Course d'orientation, baseball, jeux de société, jeux de piste, golf, tir à l'arc, badminton, speedminton, échecs, spikeball, équitation, basket, informatique, beach tennis, danse urbaine, shorinjikempo, rugby, marche nordique, football, cirque, slackline. Certaines de ces activités aux noms barbares vous interpellent ? C'est le moment d'aller voir de quoi il s'agit (et sans passer par Internet !!).



## La structure

Le SICTOM du sud Gironde assure, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés pour **85 communes**, représentant **66 533 habitants** répartis sur **5 communautés de communes**. Il gère un réseau de **4 déchèteries** (Bazas, Lerm-et-Musset, Préchac et Saint-Symphorien), et un centre de recyclage à Langon. Il assure également le tri des matériaux recyclables et organise leur transport vers des filières spécialisées.

Le Syndicat s'est par ailleurs engagé en 2019 avec 5 autres collectivités similaires (SMICVAL du Libournais, SEMOCTOM de l'Entre-deux-Mers, SMICOTOM du Médoc, CdC Médoc-Estuaire, CdC Médullienne et CdC de Convergence Garonne) dans la création d'une société publique locale (SPL), TRIGIRONDE, pour la collecte, le tri et le traitement de déchets recyclables de type emballage plastique et assimilé. TRIGIRONDE représente une population de plus de **500 000 habitants**.

## Quelques données techniques concernant les déchets

Chaque habitant du territoire génère, par année :

- 346,4 kg en déchèterie,
- 239,3 kg d'ordures ménagères,
- 82 kg au tri sélectif,

8 531 tonnes de déchets verts sont également collectés pour 4 189 tonnes de compost produit.

## Info broyeur individuel



En plus du broyeur mis gratuitement à la disposition des communes, le SICTOM du Sud Gironde s'est doté de deux broyeurs d'un diamètre de coupe de 3,5 cm, proposé en prêt gratuit aux habitants du territoire. Seule condition, avoir suivi une formation au cours d'un atelier sur le site de Fargues (tél : 05 56 62 36 03).

## Opération bacs poubelles

Le SICTOM a décidé de mettre à disposition gratuite, pour chaque foyer de la commune, des bacs poubelle roulants pour la collecte des ordures ménagères. La taille du bac dépend de la composition du foyer : 120 litres pour les foyers jusqu'à 3 personnes, 180 litres pour les foyers de 4 et 5 personnes, 240 litres pour les foyers de plus de 5 personnes.

Les bacs sont disponibles à la mairie et peuvent être récupérés les mercredis et vendredis, aux heures d'ouverture. Ces bacs ne sont pas nominatifs, ils sont « attachés » à l'habitation.

Attention, les dispositions ci-après vont être prises par les agents de collecte :

- À partir du 21 juillet, les sacs posés au sol ne seront plus ramassés. Seuls seront collectés les sacs placés dans des bacs, homologués ou non par le SICTOM.
- À partir du 13 octobre, seuls seront collectés les bacs homologués SICTOM.

Les anciens bacs poubelle restent la propriété des habitants et ne sont donc pas repris par le SICTOM.



## Protégeons notre forêt



L'été risque d'être chaud, voire très chaud, la canicule du mois de juin n'en est peut-être qu'un simple avertissement. Des feux ont déjà commencé leurs ravages, dans le midi, mais notre forêt des Landes, classée à haut risque feu de forêt, en souffre également chaque année.

86 % des feux de forêts sont d'origine humaine, la prudence est une nécessité et les précautions élémentaires doivent être respectées lorsqu'on se promène dans le massif forestier.

Chez soi, lorsque la maison jouxte la forêt, le barbecue doit être installé de façon stable, dans un espace dégagé, et un moyen d'extinction (tuyau d'arrosage, extincteur...) doit être disponible à proximité afin d'éviter la propagation des braises à la suite d'un coup de vent.

## Les gens du voyage de retour sur la commune

Comme l'an passé, des caravanes se sont installées sur un terrain en bordure de l'airial du bourg. Si leur venue était prévue et contrôlée par la municipalité, le nombre élevé de caravanes a tout de même surpris.

Des échanges ont eu lieu avec les représentants des « gens du voyage » pour que leur séjour sur la commune se déroule au mieux des intérêts de chacun. Des conteneurs ont, à cet effet, été installés par le SICTOM près de la salle des fêtes pour le ramassage des ordures ménagères et la mairie les a autorisés à utiliser les installations sanitaires du bivouac et l'eau potable contre le paiement d'une redevance de 20 € par semaine et par famille présente.

Au cours de la dernière semaine de juin des dégradations ont été signalées sur quelques ombelles, en particulier le bris d'une vingtaine de tuiles en céramique. Les jeunes fautifs ont reconnu les faits et les réparations effectuées. Une recommandation a été faite auprès du responsable des gens du voyage pour que de tels faits ne se reproduisent plus à l'avenir.

Les caravanes devraient quitter la commune le 10 juillet.

## Convention entre la Mairie de Pompéjac et le Cercle dou Péis

La signature d'une nouvelle convention de mise à disposition de l'ex-auberge entre la mairie de Pompéjac et le Cercle dou Péis a eu lieu le vendredi 23 juin par Olivier DOUENCE, maire de la commune et Laurence ENARD, vice-présidente du Cercle dou Péis.

## La pensée du mois

N'ouvre la bouche

Que si tu es sûr que ce que tu vas dire

Est plus beau que le silence.

Proverbe arabe

Adichats

## Bacs à poubelle

Une opération de mise à disposition de nouveaux bacs poubelle est en cours par le SICTOM du Sud Gironde au profit de chaque foyer de la commune. Trois tailles sont prévues selon le nombre de personnes composant le foyer, soit 120 litres pour les foyers jusqu'à 3 personnes, 180 litres pour les foyers de 4 et 5 personnes et 240 litres au-delà de 5 personnes.

Ces bacs sont à retirer à la mairie, les jours d'ouverture du secrétariat, soit les mercredis et vendredis.

**Attention :** Des mesures particulières vont être prises par les agents du SICTOM chargés du ramassage des ordures ménagères :

- **Dès le jeudi 21 juillet**, les sacs posés à même le sol ou placés dans des conteneurs divers ne seront plus collectés, seuls le seront les sacs en bacs, homologués ou non par le SICTOM.
- **Et le jeudi 13 octobre**, seuls les bacs homologués par le SICTOM seront collectés.